

délibération :
D2024_1_1

SEANCE DU 21 MARS 2024

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 13

Date de convocation du : 15 Mars 2024

Votants : 13

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

**Objet : Approbation du
compte-rendu du Conseil
municipal du 07/12/2023**

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame COLOMB Yvette, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean PRIVAT

Vu le compte-rendu de la séance du 07/12/2023 :

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOPTE** le compte-rendu de la séance du 07/12/2023 , ci-joint en annexe.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

The image shows a blue ink signature of Jean-François Rodier, the Mayor of Jussac, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE JUSSAC' and 'Commune' at the bottom, with a central emblem featuring a bird and a shield.